

## **AVIS:**



## Inhaler des solvants est extrêmement nocif!

Depuis quelques temps, nous avons été informés par différentes sources de l'utilisation détournée de bonbonnes de gaz pour briquet et de solvants. Afin de protéger la santé de ses clients, la vente de solvants sera donc surveillée dans ce commerce.









« Sniffer » des solvants provoque des irritations des yeux, du nez et de la gorge. L'inhalation de ces produits peut également amener des graves maux de têtes, de fortes nausées et une perte de l'orientation.

Après une inhalation prolongée ou trop importante, on peut perdre connaissance ou tomber dans le coma.

Les risques de lésions irréversibles au cerveau, aux poumons, aux reins, au foie, aux yeux, aux nerfs ainsi qu'aux voies respiratoires sont également à craindre.

Il devient inutile de dire que des brûlures au niveau des voies nasales et orales sont courantes ou que l'usager peut décéder subitement suite à des problèmes cardiaques ou par asphyxie pour se rendre compte que ces produits sont très dangereux s'ils sont mal utilisés.

Gaz pour briquet, détachants, colles : Ne les détournons pas de leur but premier!